



<http://www.sud-renault-douai.com>

Tel : 38926

TG92



REJOIGNEZ
S.U.D.

jeudi 20 mai 2010

Appel du jugement du 6 octobre 2009 La Direction annule son appel

L'APPEL de la décision du tribunal de grande instance de Douai du 6 octobre 2009 concernant la remise à zéro des compteurs CTC à chaque fin d'année, **n'a finalement pas eu lieu le 12 mai 2010 comme prévu**, une demande de radiation de cet appel a été faite par la Direction Générale, pourquoi ? SUD ne s'y est pas opposé car cette radiation nous donne raison.

LA RAISON DE LA RADIATION DE L'APPEL La Direction radie son appel car si celui-ci avait été jugé le 12 mai 2010, la décision aurait été rendue au plus tard le 27 mai 2010 soit avant les élections professionnelles de Renault Douai, **imaginez la bombe** .. car la décision serait exécutoire et pour tous les salariés ...plus aucun doute sur vos compteurs, la seule alternative de la Direction étant la cassation qui aurait lieu dans 2 ou 3 ans.

CONSEQUENCE DE LA RADIATION ...le jugement du 6 octobre 2009 n'est plus contesté, il n'y a plus d'appel, il est donc applicable.

POUR DONNER LE CHANGE elle fait appel sur le jugement du 4 février 2010 rendu le 31 mars 2010 ou le juge du fond a été plus loin que celui du référé à savoir : « **les jours de CTC ne peuvent être pris qu'à l'initiative du salarié** ».

DES LORS nous attendons les syndicats qui ont appelé à la grève contre SUD en octobre 2009, allez y messieurs, appelez donc à la grève contre ce nouveau jugement plus clair et encore plus profitable aux salariés. Appelez donc FR3 comme en octobre.... Mais de grâce arrêtez de prendre les salariés (ées) pour des demeurés (ées), ils ont compris vos manœuvres .

LES SALARIES ont aussi remarqué que pas un seul tract critiquant le jugement du 4 février 2010 n'a été distribué par ceux qui appelait au débrayage contre le jugement du 6 octobre

et contre SUD. Nos détracteurs ont dû se rendre compte, qu'un tract critiquant le jugement rendu le 31 mars 2010 aurait été mal vu par les salariés (ées).

**CE QUI EST COCASSE C'EST QUE MEME CERTAINS ELUS ET MANDATES DE TOUS LES SYNDICATS NOUS ONT DIT MERCI CAR AUJOURD'HUI ILS SONT EN POSITIF EN CTC, CTI, COMME LES 4600 SALARIES DE RENAULT DOUAI QUI ETAIENT EN NEGATIF, ET QUI AUJOURD'HUI PEUVENT ENFIN POSER DES CONGES ALORS QU'ILS DEVAIENT POUR CERTAINS DES DIZAINES DE JOURS A L'EMPLOYEUR, CE N'EST PAS DU CONCRET CELA ? TOUS EN POSITIF EN CTC ET EN CTI. (les UPA nous y reviendrons dans un prochain tract)
POUR CERTAINS, C'EST CHOQUANT ET INHABITUEL DE VOIR UN SYNDICAT QUI DEPUIS SA CREATION EN OCTOBRE 2007 FAIT DU VRAI SYNDICALISME EH BIEN IL FAUDRA VOUS Y HABITUER MESSIEURS !!!**

LE SAVIEZ VOUS : la Direction produira en appel du jugement du 31 mars 2010, la pétition de FO ou selon eux , plus de 2000 salariés seraient contre la remise à zéro des compteurs, ce qui veut dire que si les juges d'appel s'appuient sur cette pétition...cela pourrait apporter du poids dans l'argumentaire de la Direction. POUR CEUX QUI ONT SIGNEETES VOUS TOUJOURS D'ACCORD SUR VOTRE SIGNATURE EN SACHANT QU'AUJOURD'HUI VOUS AVEZ DES CONGES CTI ET CTC ALORS QUE VOUS N'AVIEZ PLUS RIEN ???

Ils disent qu'il n'y a plus de flexibilité ! EH BIEN VOYONS

LA FLEXIBILITE A LA HAUSSE

La Direction a à sa disposition, l'accord national sur l'aménagement du temps de travail (accord UIMM signé par certains syndicats) Cet accord prévoit la possibilité de 220 heures obligatoires par an, ou autrement dit 31 samedis par an. Il prévoit en outre de faire 48 heures par semaine pendant 12 semaines consécutives. Les heures supplémentaires étant défiscalisées et non soumises à cotisations sociales.

LA FLEXIBILITE A LA BAISSSE

Nous avons 13,5 jours de RTT, 2 jours d'habillage et de déshabillage, la 5ème semaine (qui est à la disposition de l'employeur) soit : 20,5 jours. En janvier, février, mars 2009 nous avons été au chômage à 65% sans contrat social de crise. Il nous était pris 1 jour de congé pour 5 jours de chômage. Avec 20,5 jours à disposition, nous pouvons couvrir à 100% une centaine de jours.

Suite au CE du 19 Mai la direction annonce les 4.14.15 juin et le 2 juillet non travaillées ainsi que le 25 juin pour le flux A . Des formations seront prévues pour les 4 et 25 juin

SUD l'autre alternative